
**Visite des membres du Conseil de Sécurité en RD CONGO :
PRISE DE POSITION DE LA SOCIETE CIVILE CONGOLAISE DE
Belgique**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunis en assemblée extraordinaire ce dimanche 6 novembre 2005 à Bruxelles, les associations de la société civile et groupes de pression militant pour un changement au Congo viennent de rendre public le communiqué suivant :

**Concerne : VISITE AU CONGO DES MEMBRES
DU CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU ET
PROCESSUS ELECTORAL ET FIN DEFINITIVE
DE LA TRANSITION**

Nous congolais, vivant à l'étranger à travers nos associations de la société civile, suivons avec beaucoup d'attention l'évolution politique dans notre pays.

Nous nous félicitons de l'intérêt que le conseil de sécurité de l'ONU accorde à ce processus.

Notre vœu, comme celui de tous les congolais est qu'enfin le pays soit doté d'institutions et animateurs issus du choix libre et souverain du peuple congolais.

Nous sommes conscients de tout l'effort financier consenti par l'ONU, l'Union Européenne ainsi que plusieurs pays pour qu'advienne enfin la paix, la concorde et le bien-être en RD Congo.

Néanmoins, nous attirons l'attention des membres du conseil de sécurité sur ce qui suit :

1. Par rapport au pouvoir de fait à Kinshasa

Le système 1+4 est un pouvoir de fait qui ne se maintient que par la force des armes. Il est vomé de la population. Il ne peut aucunement et au grand jamais engager unilatéralement le peuple congolais.

2. Par rapport aux parrains des ex-belligérants

Le temps où le Peuple congolais dans sa bonté et son hospitalité accueillait innocemment le premier venu est révolu. Les congolais sont libres d'écrire leur histoire. Et cela n'est en aucune façon négociable.

La paix en Afrique centrale passe par un pouvoir au Congo entre les mains des élus du peuple.

Le noyautage du pouvoir de Kinshasa, l'injection dans le système politique et administratif congolais des étrangers et des personnes à nationalité douteuse doit être considérée comme une pratique révolue.

3. Par rapport à l'implication de la vraie opposition au processus électoral

Sans implication de la vraie opposition au processus électoral, tout ce qui se décidera sera nul et combattu.

4. Par rapport à l'implication de la société civile au pays ainsi que de la population

Sans implication dans de la vraie société civile à la base, les résultats électoraux seront nuls.

5. Par rapport à l'implication des congolais vivant à l'étranger

Mondialisation oblige, il est illusoire de vouloir nous tenir, nous les congolais vivant à

l'étranger, en dehors du processus électoral au pays car nous sommes désormais conscients de notre poids économique social et politique. Nous empêcherons le fonctionnement des missions diplomatiques issues d'une parodie d'élection. Sans compter différentes autres mesures de rétorsion que nous diffuserons en temps opportun.

6. Par rapport au calendrier électoral

Enfin, nous proposons ce qui suit : que de toute urgence, et durant ce mois de novembre commence une concertation entre le pouvoir de fait en place, la vraie opposition, la vraie société civile ainsi que des représentants des congolais vivant à l'étranger pour concilier les vues sur :

les points de divergences dans le contenu du projet de constitution

le réaménagement de la commission électorale et son élargissement aux délégués de la vraie opposition ainsi que de ceux des congolais vivant à l'étranger

les modalités d'implication de la population et des autorités coutumières dans le recensement manuel, la vérification des listes électorales, le dépouillement et la proclamation des résultats dans chaque bureau.

l'adoption d'un calendrier pour les différentes échéances électorales : référendum, campagnes électorales, élections locales et législatives, élections présidentielles, installation des institutions et animateurs issus des urnes.

7. Par rapport à l'ONU

Que l'ONU via le Conseil de sécurité cesse de faire la politique de deux poids deux mesures en ce qui concerne le problème d'envahissement de notre pays. Au Koweït, avec la résolution 678, l'Irak avait été chassé par la force des armes et la paix rétablie. Au Congo, depuis la résolution 1234 établissant l'agression de notre pays aucune action coercitive effective n'a été entreprise pour rétablir la vraie paix au Congo. Jusqu'aujourd'hui, les envahisseurs se permettent toujours de actes de destabilisation du Congo.

Faute de cela, campagne sera menée pour le boycott de tout le processus, en commençant déjà par le référendum constitutionnel.

Fait à Bruxelles, le 6 novembre 2005

**Associations et groupes de pression
luttant pour le changement politique
en RD CONGO**

ARTISANS DE PAIX Marcel NZUNDU

POTO MO INDO

Madame Rachel KABWA ATWELE

ACC 5

Stanislas MULABI BALAMBULA

BANA CONGO

Didier RAMAZANI

LES MAMANS CONGOLAISES

Madame Agnès MVWALA

DEBOUT POUR LE CONGO

Chico MWAMBA

EGLISES DU REVEIL

Evangélistes DJODJO IZAW

CHEFS COUTUMIERS

Dido NENDAKA

POUR TRANSMISSION : LA COORDINATION DU CONGRES

Francis TOMBOLO KALOMBO Cheik FITA Marcel NZUNDU

WILKENS E. ALHONGO